

## Procédure d'aide à l'achat d'un Vélo à Assistance Électrique (VAE) ou d'électrification d'un vélo à usage personnel (kit)

*Cette déclaration est à joindre au dossier de demande en ligne (subvention) pour l'aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE) ou d'un kit électrique neuf, d'occasion ou reconditionné vendu par un professionnel conformément à l'article 5 du règlement de la demande de subvention de Grand Châtellerault.*

### **ATTESTATION SUR L'HONNEUR**

Je soussigné(e).....certifie sur l'honneur de l'exactitude des renseignements portés dans ce dossier, ainsi que de la sincérité des pièces jointes. Toute fausse déclaration entraîne la nullité de la demande, la restitution de la subvention et expose à une peine d'emprisonnement et à une amende de 15 000 € conformément à l'article 441-7 du Code pénal.

Je m'engage sur l'honneur à :

- ne percevoir qu'une seule aide par personne et dans la limite de deux par foyer fiscal, concernant l'acquisition d'un vélo à assistance électrique ou d'un kit d'électrification
- ne pas revendre ou céder ledit vélo ou kit grâce à l'aide obtenue avant 2 ans sous peine de devoir restituer l'aide à la Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault
- répondre au questionnaire mobilité dans l'année du versement de la subvention.

Je déclare :

- accepter le présent règlement
- dégager Grand Châtellerault de toute responsabilité en cas d'incident de toute nature résultant du montage et/ou de la réparation et/ ou de l'usage d'un kit d'électrification de vélo standard ou d'un vélo à assistance électrique subventionné dans le cadre du présent dispositif.

Fait à.....

Le.....

Signature du demandeur précédée de la mention « Lu et approuvé »